

## **Procès-verbal de l'**

### **Assemblée générale ordinaire du 7 novembre 2012 à 16h (Anthropole UNIL Lausanne)**

Les divers documents d'information relatifs à cette assemblée ont été envoyés par le secrétariat de l'AVMES. Ils sont également déposés à l'entrée de la salle.

## **Préambule**

**Anne Meyer** présente **M. G. Hoefflin**, directeur de l'ECES qui fait une présentation de la structure dépendant du SESAF. Le président le remercie pour sa présentation intéressante, pour l'accueil dans ce lieu symbolique et pour l'apéritif.

**Rémy Chatelain** souhaite la bienvenue aux délégués du comité cantonal de la SPV, **Jacques Daniélou**, président, **Yves Froidevaux**, secrétaire général, de même qu'à quelques invités et auditeurs amis de l'association.

## **I Partie statutaire**

### **Liste des excusés**

- Il n'y a pas eu de membres décédés cette année.
- Les membres suivants se sont excusés : **Eliane et Lionel Bouquin, Claude-Alain Clerc, Sophie Vogt, Christophe Schenk, Yves Loetscher, Yves Péclard, Suzanna Wagner.**

### **Scrutin**

- Les membres AVMES qui ont signé une feuille de présence ont reçu un bulletin de vote.
- Les scrutateurs: deux membres du comité sont nommés pour cette assemblée
- Nombre de membres présents et des suffrages : 23+ 4 (comité) =27 (la majorité absolue est de 14 ).

Remarque: 4 personnes sont parties avant la fin et n'ont participé à la votation de fin de séance.

### **Ordre du jour**

L'ordre du jour doit être modifié : il manque le point 6, donc les points 7-8-9 deviennent 6-7-8.

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

#### **1. Adoption du PV de l'AG ordinaire du 12 octobre 2011**

- Le procès-verbal n'est pas demandé en lecture orale.

- **Décision** : le procès-verbal de l'AG ordinaire du 12 octobre 2011 est adopté à l'unanimité avec remerciements à l'auteur.

## 2. Rapport de vérification des comptes et Adoption des comptes 2011

- **Claude-Alain Clerc et Nicole Mages Moulin** ont contrôlé les comptes de l'AVMES en date du 18 janvier 2012. **Nicole Mages Moulin** présente le rapport de la commission. Cette dernière a vérifié tous les actifs et les pièces justificatives. Les vérificateurs confirment que la comptabilité présentée est exacte. La délégation remercie le trésorier pour l'excellente tenue des comptes. Elle propose à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comptable et au comité de l'AVMES.

-**Décision** : l'assemblée approuve les comptes de 2011 à l'unanimité.

## 3. Budget 2013

- pas de remarques ou questions

- **Décision** : le budget de 2013 est adopté à l'unanimité.

## 4. Rapport d'activité du comité

- **Rémy Chatelain**, président, lit le rapport du comité à l'assemblée.

- Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

Question de **Bernard Savoy** :

- Comment l'AVMES travaille avec la SPV ? **Rémy Chatelain** répond que le comité de l'AVMES est en lien avec la SPV par l'intermédiaire de la Conférence de présidents environ tous les 2 mois et que le comité invite parfois le président ou le secrétaire général de la SPV pour échanger sur des sujets particuliers.
- Est-ce que l'AVMES a participé à la consultation sur la LPS et qu'en est-il du refus de la LPS par la SPV ? **Jacques Danielou** répond que toutes les associations ont été consultées. Que les commentaires de l'AVMES et de l'AVMD ont été intégrés à la réponse de la consultation.
- Etait-ce un refus démagogique ? **Jacques Danielou** informe que c'était l'ultime possibilité d'alerter les politiques. Cette loi pose la grande question des mesures ordinaires et des mesures renforcées qui ne sont pas claires. Les collègues de l'enseignement régulier ont des craintes pour les intégrations qui ne sont pas bien préparées. Sur le statut salarial, la SPV pense que ce n'est que par l'étatisation que le problème pourra être réglé.
- Pourquoi la SPV n'a pas fait une intervention forte pour les enseignants spécialisés du parapublic ? Il n'y a pas eu de « bruit » ou d'article dans l'Educateur sur la différence de statut ? Pour **Jacques Danielou**, l'AVMES n'a pas été claire dans ses intentions. C'est une affaire financière. Sans mouvement, sans action forte nous n'y arriverons pas.

**Lidy Schmidt** informe qu'un journaliste de RTS, **Simon Bourgeois** aimerait faire une émission sur la situation des enseignants spécialisés du parapublic. Elle a été contactée et le journaliste cherche des enseignants représentatifs qui pourraient témoigner. **Rémy Chatelain** informe qu'il a aussi été contacté et qu'il a donné les noms et coordonnées de **Florence Chapuisat** (membre du comité, Fondation de Vernand) et **Juan Fernandez** (Fondation de Verdeil), un jeune enseignant en formation qui a interpellé le comité de l'AVMES à propos du statut salarial et qui a accepté de participer à notre dernière rencontre avec le comité de l'AVOP.

## 5. Rapports des délégués AVMES dans les commissions

**Christian Laffely** intervient pour rappeler le Conseil de Fondation du fonds Préviva a fait une demande de financement de 1 % supplémentaire de la part patronale (refusées par l'Etat) et que le comité de l'AVMES se trouve un peu dans la même situation...

**Décision** : les rapports présentés dans cette assemblée générale sont adoptés en bloc et à l'unanimité. Ils font partie intégrante de ce procès-verbal.

## 6. Démissions et candidatures comme membres du comité

Le président annonce sa démission de la présidence pour la fin de **l'année 2012** (retraite). Par contre, il continuera d'assumer la fonction de secrétaire général qu'il occupe depuis une année.

Puis **Florence Chapuisat** demande si parmi les membres présents, un ou plusieurs candidats sont intéressés à devenir membres du comité ou au poste de président. Personne ne s'annonce.

## 7. Election du comité et d'un-e président-e, ratification des délégué-es dans les commissions

### - Election du comité

Le président annonce que les 3 membres actuels du comité se représentent mais démissionneront si aucune nouvelle personne ne se présente d'ici le printemps où nous convoquerons une assemblée générale extraordinaire. Le comité se sent peu soutenu.

Diverses remarques et propositions sont faites par l'assemblée :

- Ecrire à tous les enseignants sur la situation du comité de l'AVMES.
- Il faut intéresser les jeunes.
- Constat difficile. Il faut faire une opération de sauvetage. C'est un constat récurrent.
- Les jeunes n'ont pas de culture associative.
- Il faut réfléchir sur les moyens média (news letter, sms) pour communiquer. Les jeunes sont plus sensibles à ces outils.

- **Décision** : les 3 membres actuels sont (r)élus par acclamation. Il s'agit de :

**Florence Chapuisat, Anne Meyer, Lucy Escobar**

### - Election d'un-e président-e

**Florence Chapuisat** demande s'il y a dans la salle un-e candidat-e pour reprendre la présidence de l'association. Personne ne se présente. Elle annonce qu'aucune personne du comité ne souhaite reprendre la fonction. Le président touche une indemnité de 1 800.- par année en plus des jetons de présences.

L'actuel président, **Rémy Chatelain**, est démissionnaire au 31 décembre 2012 mais continuera la fonction de secrétaire général. Pour 2013, l'AVMES fonctionnera sans présidence. Le secrétaire **Rémy Chatelain** assurera le fonctionnement courant.

- **Décision** : pas de présidence pour 2013...

### - Ratification des délégué-es dans les commissions

- **Décision** : cf document annexé

- **Décision** : par acclamation de la salle, **la liste des commissions 2013** est adoptée.

## 8. Divers et imprévus : –

### II Partie Informations générales

Cette partie débute à 18h30

#### A. Statut des enseignants spécialisés : informations du jour

**Anne Meyer** présente la situation. **Lucy Escobar** anime le débat.

**Rencontre avec le SESAF:** perspective plutôt pédagogique et favorable à l'étatisation. C'est la question de l'élève qui est au centre. Ils sont conscient de l'hémorragie des enseignants spécialisés dans les institutions. Concernant notre inquiétude sur la qualité de l'enseignement, le SESAF répond qu'il y a autant de personnes non formées à l'Etat que dans les institutions... Toutes les personnes engagées dans les institutions sont au bénéfice d'une autorisation l'de pratiquer.

**Rencontre avec l'AVOP:** l'avis de M. Schilt, le président nous semble prioritaire. Nous n'avons pas rencontré le comité dans son intégralité, seulement le président et le secrétaire général. Quel est l'avis des directeurs ? le comité de l'AVOP partage notre inquiétude de l'hémorragie. Ils ont fait une demande d'indemnité de 400.- à l'Etat. Pas de réponse, ni d'accusé de réception à ce jour. M. Schilt critique le postulat Dolivo qui selon lui bloque la situation...

**Anne Meyer** propose un schéma du blocage: AVMES: 150 absents à l'AG, l'AVOP : plutôt centrée sur la situation des éducateurs, CCT unique en cours, Grand Conseil, argent, Mme Lyon serait favorable mais il faut que les différents acteurs s'accordent, LPS, enjeu financier. Faiblesse des associations qui pèsent peu de chose par rapport à la force des décisions politiques et financières. Ne faudrait-il pas songer à travailler plus de concert entre différentes associations et organismes pour mener de front la question de cette iniquité salariale ?

#### **Questions et remarques de l'assemblée:**

Comment se positionnent les directions face à cette problématique? Elles semblent préoccupées mais disent ne pas pouvoir faire grand chose. C'est l'Etat qui les subventionne. Explications diverses sur la position des directeurs.

Des équipes ont écrit des lettres au comité de l'AVOP et de l'AVMES. La Cassagne, Mémise, La Fleur de Lys.

Pour certains ce n'est pas assez efficaces . Il faut s'engager par une action.

Quelles actions faire?

Faire une mobilisation? Mais quelle force avons-nous avec un comité prêt à démissionner, pas de présidence pour 2013 et avec 27 membres sur 178 à une AG qui devrait décider de son futur statut ?

Proposition d'utiliser les moyens médiatiques, internet, news letters pour toucher les jeunes collègues.

Situation actuelle difficile

Le comité propose que nous déterminions notre position face à une demande formelle d'étatisation.

#### ➤ **Etes-vous favorables à une demande de statut d'employé d'Etat?**

Une partie des enseignants ne souhaite pas se positionner lors de cette assemblée. Il y a trop d'inconnues. La situation à l'Etat n'est pas si rose que ça... Il y a des contraintes d'administration plus fortes. On est moins libres. Une personne évoque la mise à la retraite forcée par l'Etat/ SESAF, il y a deux ans.

Pour la liberté académique, il semble que cela ne soit plus un problème. Les enseignants ordinaires sont aussi libres des choix pédagogiques. Avec la LPS (loi sur l'enseignement spécialisé) les écoles d'enseignement spécialisé vont devenir des centres de référence, comment devenir un centre de référence avec une statut inférieur ? En cas d'étatisation, les enseignants deviendraient un pool de professionnels à disposition des institutions.

➤ **Voulez-vous voter ce soir la demande d'étatisation?**

Votation: 11 oui, 12 non, 4 absentions (4 personnes sont parties avant la fin de l'assemblée).

L'assemblée demande de convoquer une assemblée générale extraordinaire au printemps avec ces 2 sujets:

- Nouvelles forces pour le comité et la présidence,
- Votation pour une demande formelle d'étatisation.

**Lucy Escobar** ferme l'assemblée à 19h20.

Un apéritif est offert par l'ECES.